



SNUipp- FSU

116 rue Carreterie

84 000 AVIGNON

Tél. 04.90.80.00.01 fax 04.90.85.86.36

courriel : snu84@snuipp.fr

Le 11 décembre 2017

à Monsieur le Directeur Académique de Vaucluse

Objet : attentes de directives et de mesures concrètes sur la direction d'école

Monsieur le Directeur Académique,

Vous avez organisé un groupe de travail départemental sur la simplification de la direction d'école le 22 novembre.

A son ouverture, vous avez déclaré l'avoir réuni parce que la suppression des contrats aidés avait des conséquences problématiques sur la direction d'école. Vous reconnaissiez qu'au fil des ans les sollicitations multiples et permanentes n'ont fait qu'accroître la charge de travail des directrices et des directeurs et les empêchent de mener correctement leurs missions.

Vous avez particulièrement relevé les difficultés juridiques auxquelles ils sont exposés s'ils ont à laisser leur classe pour ouvrir le portail à un élève retardataire ou si, faute de le faire, un élève reste en dehors de l'école. Vous annonciez d'ailleurs vouloir communiquer une note aux écoles sur cette problématique.

Les directrices et directeurs sont tous les jours sur la sellette et ils sont en attente d'informations sur la conduite à tenir sur le terrain. Nous vous demandons donc de bien vouloir leur adresser cette communication en vous exprimant également sur la manière dont ils doivent solutionner un autre risque juridique auquel ils sont exposés lorsqu'ils ne peuvent plus interpeler instantanément la famille d'un élève absent sans motif.

Les travaux menés le 22 novembre ont listé de nombreuses situations départementales qui génèrent l'alourdissement des tâches des directeurs et dégradent leurs conditions quotidiennes d'exercice.

Il a été acté que certaines de ces situations nécessitent qu'une nouvelle réunion de travail soit convoquée pour en affiner l'examen.

Mais pour des situations très concrètes, il nous a semblé que vos représentants n'excluaient pas que des simplifications puissent d'ors et déjà être recherchées et mises en application au niveau des services de la DSDEN sans attendre ce nouveau rendez-vous.

Parmi celles-ci,

- il a été annoncé que le conseil d'IEN du 24 novembre discuterait des conditions de mise à disposition de titulaires remplaçants pour permettre la tenue des équipes éducatives et de suivi sans désorganiser l'école. Quelles sont vos décisions ?
- vos services devaient examiner en interne comment totalement décharger les directrices et les directeurs de leur responsabilité actuelle d'être la courroie de transmission entre la hiérarchie et les nombreux personnels travaillant dans les écoles dans les actes de gestion administrative individuelle de ces derniers (gestion des inscriptions et convocations aux animations pédagogiques ou à des stages, gestion des fiches de paie, transmission des autorisations d'absence, diffusion des informations publiées aux BD et BA...). Qu'en est-il ?

Même si, tel que vous l'aviez cadré, le groupe de travail s'est penché sérieusement sur l'examen des possibilités de simplifications des tâches de la direction au niveau départemental, il est clairement ressorti de ses travaux que les allègements que vous pourrez mettre en place ne solutionneront qu'une infime partie des difficultés rencontrées dans l'exercice des missions de la direction d'école.

Les deux attentes prioritaires des directrices et des directeurs sont plus que jamais l'attribution de temps de décharge de direction supérieurs à l'existant à toutes les écoles et l'installation de postes statutaires pérennes d'agents non enseignants pour aider à leur gestion et à leur fonctionnement.

Ces demandes relèvent de décisions ministérielles. Les absences de réponses du ministère à toutes les interpellations de la profession depuis la rentrée sont inacceptables pour les collègues. C'est pour cela que notre syndicat s'est une nouvelle fois adressé au ministre le 30 novembre pour lui décrire les difficultés des directrices et des directeurs et lui demander de prendre des mesures immédiates.

Pour appuyer son action, le SNUipp-FSU a engagé les collègues depuis la rentrée dans une campagne de dénonciation de leurs conditions de travail avec pour mot d'ordre d'afficher qu'ils se consacrent prioritairement aux élèves, à l'équipe, à l'école.

Nous les appelons à poursuivre et à amplifier cette campagne syndicale dans laquelle les directrices et les directeurs des écoles de Vaucluse sont largement mobilisés et qui s'est traduite par des actions de blocage administratif que notre section départementale soutient.

Recevez, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nicolas ODINOT
Secrétaire départemental du SNUipp-FSU Vaucluse

